

L'IMPARTIAL

FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

Un an...\$1.00
Six mois...50
Trois mois...25
Les abonnements sont payés d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne adresse et la nouvelle.

Dressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL

Tignish, Ile du Prince Edouard
For the convenience of foreign advertisers, L'Impartial can be seen and rates obtained from the following agencies:

Montreal: E. Desbarats Advertising Agency.
A. McKim & Co. St. James Street.
Toronto: J. J. Gibbons, Confederation Life Building.
New York: Geo. P. Rowell & Co. 10 Spruce Street.
London: E. & J. Hardy & Co., 30 Fleet St., E. C.

L'IMPARTIAL

Tignish, Jeudi 13 oct.

Les Elections

La Corruption

Les élections générales arrivent encore une fois et nous voulons attirer l'attention des gens sur un mal qui va sans cesse croissant, malgré les efforts tentés pour l'enrayer.

Nous voulons parler de la corruption qui est en train de passer à l'état d'institution dans notre province au grand détriment de la moralité de nos électeurs.

Les élections! Hélas! que de scènes d'ivrogneries et de débauches électorales de toutes sortes frapperont nos yeux. Il paraît que c'est nécessaire dans les luttes électorales dans cette province.

Le parti au pouvoir a ses fonds d'élection tout prêts. L'opposition veut faire figure à côté du gouvernement, donc elle a aussi ses fonds pour se procurer le nombre de vote exigé. Il se dépensera alors des sommes de plusieurs milliers de dollars, le tout illégalement, criminellement. La loi devient lettre morte. La conscience, le serment sont de vains mots. Tout le monde sait cela et tout le monde laisse faire.

L'argent reçu pour l'achat de la conscience n'est guère plus profitable que l'argent volé ou gagné au jeu. Il ne servira qu'à démoraliser le peuple. C'est déplorable. Il y a un moyen de porter remède à cette plaie.

Aux esprits sérieux et bien intentionnés de travailler à la guérison de cette plaie dégoûtante, sale et contagieuse. Ce mal qui ronge notre société semble s'aggraver de plus en plus. On nous donne comme candidats des gens avec plus d'argent que de cervelle. Le résultat? Impuissants de convaincre les électeurs par des arguments légitimes, ils ont recours à la bourse de leur père, amis, oncle, beau-frère et parrain, pour capter les votes. Ce ne sont pas les pauvres électeurs ignorants qu'il faut blâmer, mais plutôt ceux qui s'arrogent le droit de conduire les choses.

Les élections nous arrivent. Acadiens Français, montrez vous hommes braves et honnêtes. Chassez de votre vue celui qui tout en feignant d'être votre ami, vous offre un denier pour votre vote. Soyez braves, vous aurez votre récompense d'une manière plus efficace que de prendre les écus de ceux qui veulent vous perdre.

DOUXIEME CONGRES DES INSTITUTEURS ACADIENS

De l'île du Prince Edouard

TENU A LA SALLE PAROISSIALE DE ST. ANTOINE DE BLOOMFIELD LE 1ER. ET LE 2 SEPTEMBRE, 1904

A neuf heures, ce matin, les cloches de la belle église de St-Antoine de Bloomfield appelaient les fidèles à assister au Saint Sacrifice de la messe. Un grand nombre d'instituteurs et de paroissiens était présent.

Le Rev. S. Boudreault, curé de St-Jacques d'Egmont Bay officiait, assisté du Rev. Dr. Chiasson, curé de Rustico, comme diacre et du Rev. Théodore Gallant, de l'évêché, comme sous-diacre. Le Rev. Jos. S. Gallant, du collège St-Dunstan, était maître de cérémonies.

Le chœur qui fait honneur à la paroisse exécuta admirablement une messe en parties.

Le Rev. Dr. Chiasson prononça le sermon de circonstance. Il parla de l'éloignement de la mission des parents et des instituteurs envers les enfants. Il leur enjoignit d'enseigner et par préceptes et par exemple, et de faire de grands efforts afin de rendre ces enfants bons citoyens et surtout bons chrétiens.

Au sortir de l'église le clergé, les instituteurs et une foule de paroissiens se rendirent à la salle.

PREMIERE SEANCE, 11 A. M.

Monsieur l'inspecteur Blanchard, le président de l'association occupait le fauteuil.

Etaient sur l'estrade: Les Révérends S. Boudreault, Dr. Chiasson, F. X. Gallant, curé de St-Antoine de Bloomfield, P. P. Arsenault, curé de Notre Dame du Mont-Carmel, Dr. Gauthier, curé de Palmer Road, Théodore Gallant, Jos. S. Gallant, et les MM. F. J. Buote, de l'IMPARTIAL, Jean O. Arsenault, Florentin Pitre, et Bruno Arsenault.

M. le président fit son discours d'ouverture, au cours duquel il fait allusion à la mort du regretté M. Gilbert Buote; explique pourquoi la convention a lieu si tard; et rappelle le but de nos conventions.

Il fut suivi par le Rev. F. X. Gallant, qui souhaita une bienvenue chaleureuse aux institutrices et aux instituteurs acadiens. Il dit que nos conventions sont un des meilleurs moyens de conserver notre belle langue parmi nos populations. Nous devons la conserver parce qu'elle est une langue vivante et la plus belle des langues. Il termine son discours en félicitant le président de son discours et en invitant les instituteurs de profiter de cette occasion de se perfectionner dans le français.

Le procès verbal fut lu et adopté avec l'amendement suivant: Que le mot "fiche" soit substitué au mot "pointe" dans le procès-verbal.

Ensuite le secrétaire lut la Constitution de l'Association.

Des discours sur l'éducation furent prononcés par les RR. PP. Boudreault, Chiasson et Arsenault. La séance s'ajourna à midi

DEUXIEME SEANCE.

Cette séance s'ouvrit par une adresse par le Rev. Dr. Gauthier. Il dit que l'instituteur doit avoir une juste idée de la hauteur et de l'importance de sa vocation; qu'il doit étudier beaucoup pour se for-

mer un caractère; qu'il doit s'abonner à des revues pédagogiques afin de se tenir à la hauteur de sa position et au courant de ce qui se passe dans le monde éducateur. Il incombait à nous, instituteurs acadiens; de prêter une attention spéciale à la langue française qui est le cri, pour ainsi dire, des acadiens. Il montre la nécessité de toujours étudier afin d'avancer dans aucune profession.

Cette adresse amena une bonne discussion à laquelle prirent part: Rev. S. Boudreault, MM. Em. Arsenault, Marin Gallant, Rev. Dr. Chiasson, Jean O. Arsenault, Stanislaus Aucoin, Rev. P. P. Arsenault, et Henri Blanchard. Quelques bons moyens suggérés pour se perfectionner dans le français sont: converser aussi souvent que possible en français; parler la langue aussi correctement que possible; et avoir soin de ne pas changer son nom pour un nom qui tire sur l'anglais.

"Les Ré citations" par M. Arsène Arsenault. Il montre en termes choisis les bienfaits qui découlent de la pratique des citations. Il fait lui-même une preuve que c'est un bon moyen de briser la monotonie dans la lecture — en lisant son écrit avec beaucoup d'intelligibilité. Il dit que c'est un excellent moyen de cultiver une bonne mémoire.

MM. Arsène Poirier, Jean F. Arsenault, et Dr. Gauthier complimentent M. Arsène Arsenault. Un vote de remerciements lui fut présenté.

Alors M. F. J. Buote de l'IMPARTIAL prit la parole et fit un très beau discours. Il dit que vu le dévouement de feu son père, M. Gilbert Buote, envers notre association, il n'avait pas pris un grand intérêt dans nos conventions mais qu'à l'avenir il se ferait un devoir spécial de seconder les efforts des instituteurs acadiens de cette province pour maintenir dans toute sa pureté et dans toute sa beauté notre belle langue.

M. le président demande aux vice-présidents des arrondissements de faire leurs rapports. Le seul arrondissement qui ait tenu des assemblées depuis la dernière convention est celui de St-Jacques d'Egmont Bay sous la présidence de M. Em. Arsenault.

M. Jean O. Arsenault fait connaître à l'association le résultat du concours de l'hiver dernier. Le prix est remporté par une jeune fille de la paroisse de St. Jacques. Je demanderais à M. Arsenault de bien vouloir publier le résultat en entier.

Il fut décidé d'offrir un prix: "Les Chansons de Botrel" pour lequel tous les élèves de toutes les écoles acadiennes sont priés de concourir.

Cette séance s'ajourna à 5. 15 p. m.

VENDREDI, LE 2 SEPTEMBRE

TROISIEME SEANCE, 9 A. M.

Ce matin, M. Jean O. Arsenault revoit les participes qui se trouvent dans l'examen pour le concours. Il traite son sujet en maître. "L'Enseignement de la Lecture

et de l'Histoire" par M. Marin Gallant. Dans cet écrit, M. Gallant nous donne de bons avis et de bonnes suggestions pour l'enseignement de ces deux sujets importants.

Des commentaires furent faits par MM. Em. Arsenault, H. Blanchard, F. Pitre, Moïse Gallant, W. Overbeck, Stanislaus Aucoin, et Jean O. Arsenault, et ces messieurs firent des remarques élogieuses à M. Gallant.

Un vote de remerciements lui fut présenté. "L'Ecole et ses Dépendances" par M. Bruno Arsenault. Vu que cet écrit a paru dans les colonnes de l'IMPARTIAL, je m'abstiens d'entreprendre d'en faire un synopsis.

Des commentaires sur l'écrit et des remarques élogieuses à M. Bruno Arsenault furent faits par les suivants: Rev. Jos. Gallant, M. Cyriac Gallant, Rev. P. P. Arsenault, Rev. F. X. Gallant, M. S. Aucoin, et Rev. Dr. Chiasson.

La séance s'ajourna à 11. 45 a. m.

QUATRIEME SEANCE

La dernière séance s'ouvrit par la lecture d'un écrit intitulé "L'attention et Quelques Moyens de l'Obtenir" par M. Henri Blanchard. Dans cet écrit, bien pensé et bien écrit, M. Blanchard nous dit, entre autres choses, que sans attention il ne peut y avoir de succès dans l'école et que pour capter l'attention des élèves il faut se servir d'objets et par là rendre les leçons si intéressantes que les élèves sont, pour ainsi dire, forcés de faire attention. De plus, l'instituteur doit avoir une copie de chaque livre employé dans l'école et il doit préparer ses leçons avec soin et avoir bon nombre de questions ayant rapport à la leçon.

Des remarques élogieuses furent faites par les suivants: MM. Em. Arsenault, Marin Gallant, S. Aucoin, Arsène Arsenault, M. M. Overbeck, S. Pitre, Jean O. Arsenault, Moïse Gallant, et les RR. PP. F. X. Gallant, J. Gaudet, et Théodore Gallant, au cours desquelles il dit que l'écrit de M. Blanchard est d'une grande importance et que les moyens suggérés par lui sont excellents.

M. Marin Gallant, le vice-président, prend le fauteuil et M. le président nous fait un beau discours sur les avantages de donner de courtes leçons aux élèves; sur la propreté dans l'école; et sur d'autres sujets importants. La motion que le secrétaire soit autorisé d'envoyer une copie de la résolution suivante à la famille de feu M. Gilbert Buote, une à l'IMPARTIAL et une au Moniteur Acadien fut adoptée à l'unanimité: Les membres de l'Association des Instituteurs Acadiens de l'île du Prince Edouard, réunis en convention dans la paroisse de St-Antoine de Bloomfield, le deux septembre, mil neuf cent quatre, présentent à la famille de feu Gilbert Buote l'expression de leurs sympathies les plus profondes. Cette association comprend toute l'étendue de la perte qu'elle vient de subir par la mort de M. Buote, rédacteur de

l'IMPARTIAL, qui fut un de ses fondateurs et amis les plus dévoués et elle prie la famille éplorée de vouloir bien croire qu'elle prend une large part dans cette douloureuse épreuve à son deuil et à sa grande affliction.

Des votes de remerciements furent présentés à M. Bruno Arsenault et à M. Henri Blanchard pour leurs bons écrits; au surintendant des chemins de fer; à l'Alliance Française pour l'aide matérielle qu'elle nous a fait par l'entremise du Juge Landry; à M. Jean O. Arsenault pour sa leçon instructive; au clergé pour leur dévouement à notre cause; et aux paroissiens pour la réception princière faite aux institutrices et aux instituteurs.

Des réponses appropriées furent faites par les RR. P. P. F. X. Gallant, T. Gallant, et Jean Gaudet au nom du clergé; par M. André-Martin au nom des paroissiens de Bloomfield.

Alors eut lieu l'élection des officiers comme suit:

Président—M. l'Inspecteur Blanchard, (ré-élu) par acclamation. Vice-président—M. Marin Gallant (ré-élu par acclamation.)

Sec-trés.—Bruno Martin (ré-élu par acclamation.)

Directeurs: M. Jean O. Arsenault, M. Henri Blanchard, M. Bruno Arsenault, M. Stanislaus Pitre

Vice-prés., de Tignish et Palmer Road M. Em. A. Gallant.

Vice-prés. de Bloomfield—M. Stanislaus Pitre Vice-prés. de St. Jacques—M. Em. Arsenault, Vice-prés. de Mont Carmel et Miscouche, M. Arsène Arsenault.

Vice-président de Rustico et Hope River, M. Jérôme Gallant.

Des votes de remerciements furent présentés à M. l'inspecteur Blanchard, à Bruno Martin, et au Comité de Régie pour les services rendus à l'Association.

Cinq nouveaux membres s'enrôlèrent, savoir: Mlle. Lena Arsenault, Mlle. Emélie Doiron, Rev. Jean Gaudet, M. Elie Blanchard et M. Joseph H. Gallant.

Le programme épuisé la convention se termina par le chant de "L'Ave Maris Stella" et God Save the King".

REMARQUES

Les prêtres acadiens montrent un vrai intérêt dans l'avancement de la population acadienne vu que tout le clergé acadien de l'île était présent.

L'assistance régulière des instituteurs aux séances mérite d'être remarquée.

Les paroissiens aussi ont assisté en très grand nombre aux séances.

Tous ceux qui étaient présents s'accordent à dire que les conventions font un immense bien à nos populations et que la convention de 1904 a été un succès sous tous les rapports.

Espérons que les arrondissements tiennent bon nombre d'assemblées et que tous se préparent avec soin pour la convention de 1905.

BRUNO MARTIN.

Sec-Trés.

Charlottetown, Ce 8 octobre, 1904.

quons-nous, surtout, à soustraire la jeunesse Acadienne à la fatale influence des sociétés saxonnantes. Et quel meilleur moyen d'atteindre ce but que d'offrir à nos jeunes gens une Société qui soit vraiment leur, qui leur assure pour eux et leurs familles une protection efficace.

Nous ne prétendons pas que la Société D'Assomption soit dès maintenant parfaite.

Nous nous contentons de dire et de prouver qu'elle est à la tête du petit nombre de Sociétés de bénéfices, qui, de nos jours, consentent à respecter et le bon sens et les chiffres. Elle surpasse surtout les autres Sociétés sous le rapport de l'éducation, ayant une caisse spéciale à cette fin. Nous voulons associer à notre oeuvre tous les vrais patriotes qui ont foi dans l'avenir de notre race.

Nous osons compter sur votre généreux et patriotique concours.

Respectueusement à vous, JEAN N. LEBLANC Secrétaire Con. Ex. 600 Rue Main, W.atham, Mass.

N. B.—Tou-te demande pour informations concernant cette Société, recevra une réponse immédiate, en s'adressant au Secrétaire du Conseil Exécutif.

ALLEN'S LUNG BALSAM. GUERIT les Rhumes, Toux, Croup, Bronchites, Profondément Enracinées. GRANDES BOUTEILLES, \$1.00 MOYENNES, 50c BOUTEILLES D'ESSAI, 25c

ENCORE LA QUESTION DES ECOLES

DE LA CROIX

La Questions des Ecoles est à la veille de surexciter de nouveaux esprits.

Le gouvernement Roblin, connaissant toute l'injustice de la loi Greenway, fait son possible pour en éviter les conséquences iniques. Anssi nos coreligionnaires de l'Ouest sont-ils reconnaissant envers Roblin.

Et le News, de Toronto, dans un long article, a été jusqu'à dire que cette épineuse question est à la veille de recevoir sa solution finale par le rattachement simple de la loi de 1890.

Maintenant, il faut lire la presse de partis! Les feuilles rouges proclament que c'est grâce au compromis Laurier-Greenway et par conséquent au parti libéral, si nous sommes à la veille de la paix religieuse au Manitoba. Les bleues se récrient et, revendiquant Roblin comme un de leurs amis, veulent remporter tous les lauriers.

Cependant, la loi Greenway n'existe pas moins et le compromis Laurier-Greenway n'aurait guère changé les effets désastreux de cette loi, si Greenway était resté au pouvoir ou si Roblin n'avait nourri les malicieuses intentions de rendre justice aux catholiques.

Advienne un gouvernement persécuteur, un autre Greenway, la loi de 1890, qui est toujours là, sera mise en force et nos frères en seront les innocentes victimes.

Donc, nous prions la presse libérale, dans les circonstances, de devenir plus modeste dans ses prétentions, et la presse conservatrice, de baisser quelque peu le ton. Nos coreligionnaires auront tout à y gagner.

J. B.

Grand Conseil de la Société L'Assomption

Waltham, Mass., 27 sept.-04 M. F. J. Buote, Tignish, I. P. E. Cher Compatriote:—

Nous osons espérer que cette petite feuille-circulaire, faible écho de notre unique Société Nationale recevra votre attention toute spéciale.

La Société L'Assomption est une société de bénéfices mutuels catholique.

Elle a été fondée exclusivement pour les Acadiens Français qu'elle veut grouper en une puissante organisation. Au milieu des luttes incessantes que nous devons soutenir pour conserver à notre élément son caractère distinctif et lui assurer la part d'influence qui lui revient de droit, il est nécessaire que nous ayons un signe de ralliement, un foyer commun d'énergie où nous puissions retremper notre courage et raviver notre patriotisme, deux forces émoussées, trop souvent, hélas! par les obstacles nombreux semés par notre route. En effet, l'Acadien-Français, ree-

llement soucieux, de devoir national, qu'il habite à l'Est ou à l'Ouest, rencontre partout les mêmes obstacles, se trouve partout en face des mêmes combats à livrer.

Il importe donc que nos efforts soient inspirés par le plus profond sentiment de solidarité: il importe que nous soyons unis.

L'influence d'une organisation nationale sur l'avenir de notre élément n'est rien de douteux, refuser de reconnaître cette influence c'est repudier l'oeuvre immense et belle accomplie par les Sociétés Nationales chez les autres peuples.

Et si ces sociétés, malgré les cir-

constances difficiles ou elles sont nées, au milieu desquelles elles ont vécu ont été capables d'opérer une aussi grande somme de bien, combien heureuse devrait être l'influence d'une organisation s'étendant à tous les centres, ralliant sous le même drapeau tous les Acadiens et autour de l'idéal commun nos Compatriotes les plus éclairés, réunissant dans une admirable communion d'idée toutes les énergies et les bonnes volontés!

Notre premier devoir, est donc de favoriser le progrès et l'agrandissement de la Société L'Assomption, unissons nos efforts; appli-

SAVON SUNLIGHT

RÉDUIT LES DÉPENSES Une Récompense sera payée par Lever Brothers de \$5,000.00 Limited, Toronto, à quiconque prouvera que ce savon est adouci d'une manière quelconque, ou contient des produits chimiques injurieux. Demandez la Barre Octogone

"A Little Cold, You Know" will become a great danger if it be allowed to reach down from the throat to the lungs. Nip the peril in the bud with Allen's Lung Balsam, a sure remedy containing no opium.